

Le Coup d'œil



Ville de
CARAQUET
Capitale de l'Acadie

Que va-t-il se passer cet été à Caraquet?

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé le 24 avril dernier que tous les festivals, concerts ou rassemblements du genre étaient interdits jusqu'au 31 décembre 2020. Bien que nous soyons attristés par cette annonce, nous devons respecter ces mesures et continuer nos

efforts pour contrer la propagation de la COVID-19. À quand un retour à la normale? Personne ne peut répondre à cette question avec certitude actuellement. Nous vous invitons à vous tenir informés en consultant régulièrement l'*Acadie Nouvelle* ou la page Facebook de la Municipalité.

De plus, la majorité des commerces, entreprises et intervenants touristiques ont une page Facebook pour véhiculer leurs messages. Continuons de nous laver les mains, de limiter nos déplacements et de pratiquer la distanciation physique.

Réunion virtuelle du conseil de ville



Une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Caraquet a eu lieu, le mercredi 15 avril dernier, par l'intermédiaire des applications Zoom et YouTube. Environ une vingtaine de personnes ont suivi les délibérations du conseil en compagnie des élus municipaux et des représentants de l'appareil administratif.

ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE ET FIXANT LA DATE DE LA RÉUNION PUBLIQUE – GROUPE IMMOBILIER DUPARC

LE CONSEIL A RÉSOLU QUE :

a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant une modification à l'arrêté de zonage, selon la

demande initiale du requérant;

- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier, dans les délais prescrits, les avis publics conformes aux prescriptions de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 11 mai 2020 par l'intermédiaire de l'application Zoom et en direct sur YouTube.

COLLECTE DES DÉCHETS

M. le maire, Kevin J. Haché informe les gens que seules les poubelles vertes sont ramassées lors de la collecte de déchets tous les mardis. Le recyclage est suspendu pour une période indéterminée. ▶



COMMERÇANT PARTICIPANT
anBOUTIQUE.CA

Centre de Rénovation
Home
hardware
Caraquet

Entre nous,
c'est du solide.™

42, boul. St-Pierre Est
Tél. : (506) 727-3414
Téléc. : (506) 727-7739

643048

RÉUNIONS : Les réunions ordinaires du conseil municipal se tiennent le 2^e lundi de chaque mois à 18 h 30.

MAIRE
Kevin J. Haché
727-5150 (bur.)

QUARTIER 1
Jean-Guy Blanchard
727-7529 (rés.)
Rosaire Labrie
727-6709 (rés.)

QUARTIER 2
Daniel Mallet
727-4051 (rés.)
Yves Roy
727-3947 (rés.)

QUARTIER 3
Camille Gionet
726-7857 (cell.)
Marie-Soleil Landry
724-0501 (cell.)

QUARTIER 4
Marianne Paulin
726-7264 (cell.)
Mario Vienneau
727-2242 (rés.)

Réunion virtuelle... suite

PISTE CYCLABLE

Le conseiller Yves Roy demande si la piste cyclable sera nettoyée prochainement. Le directeur général, Marc Duguay, mentionne qu'il est encore trop tôt en ce moment en raison de la glace et de la neige encore présentes. Puis, aucune machinerie lourde ne peut être utilisée, car celle-ci endommagerait la piste. Par contre, le balai sera passé aussitôt que possible. Des enseignes seront installées afin de rappeler aux gens l'importance de maintenir la distanciation sociale. La piste cyclable demeurera ouverte aussi longtemps que le gouvernement le permettra.

ÉCOCENTRE

Le directeur général mentionne que des vérifications ont été effectuées auprès de la province quant à la possibilité d'ouvrir incessamment l'Écocentre. Ce dossier est à suivre et la population sera avisée aussitôt qu'une décision sera prise.

AVIS AUX CITOYENS

Nos installations sont toujours fermées au public, de même que notre comptoir de paiements. Vous pouvez faire vos paiements par voie électronique à partir de votre institution financière ou encore par la poste par chèque. Notez que les frais d'intérêts ne s'appliqueront pas avant le 30 septembre 2020.

Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone au 726-2727 ou par courriel à ville@caraquet.ca.

Merci de votre compréhension.

Allez... on profite du plein air en cette période de pandémie



Il est important pour notre mieux-être mental et physique général de faire de l'activité physique et de prendre l'air. Lorsque l'on reste à la maison et que l'on maintient une distance physique, il est encore possible d'être actif et de sortir. Les trottoirs, les rues et les sentiers à usages multiples de nos quartiers sont toujours disponibles pour sortir et bouger. Voici quelques conseils pour rester en sécurité lors de ces activités :

- Faites un pas de côté ou dépassez les autres rapidement et de manière courtoise sur les trottoirs. Dépasser une personne sur le trottoir n'est pas considéré comme un contact étroit ou un risque important d'exposition à la COVID-19.
- Maintenez une distance de deux mètres avec les autres personnes.
- Modifiez votre route ou l'heure de la journée à laquelle vous sortez afin de pouvoir maintenir cette distance.

Avant d'aller à l'extérieur, posez-vous les questions suivantes et évaluez si vous pouvez maintenir une distance de deux mètres (six pieds) avec les autres personnes :

- Est-ce que ma route de marche habituelle est bondée en ce moment?

- Serai-je tenté de parler aux autres et de ne pas maintenir une distance de deux mètres (six pieds)?
- Est-ce que mes jeunes enfants auront de la difficulté à maintenir une distance de deux mètres (six pieds) avec les autres, en particulier avec les autres enfants?

RESTER ACTIF À LA MAISON

Pour certaines personnes, il est acceptable de sortir se promener, courir ou faire du vélo. D'autres devront peut-être rester à la maison pour assurer leur propre sécurité ou celle de la collectivité. Si vous ne pouvez pas sortir ou n'avez pas accès à un espace extérieur privé, il existe de nombreuses manières d'être actif à l'intérieur.

- Soyez créatifs et utilisez ce que vous avez à la maison pour que tout le monde bouge.
- Accédez aux ressources en ligne pour des activités en direct et enregistrées afin de vous permettre de bouger à la maison.

Pour plus d'information :
www.santepubliqueottawa.ca

AVERTISSEMENT

**ACCÈS LIMITÉ
AU QUAI**

PERSONNEL AUTORISÉ
SEULEMENT



De grâce, continuez de suivre les consignes

- Lavez-vous les mains souvent (pour une durée équivalente à chanter « Bonne fête » deux fois).
- Toussez ou éternuez en vous couvrant le nez et la bouche d'un mouchoir ou de votre coude.
- Restez à la maison si vous expérimentez les symptômes ci-dessus.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avec vos mains.
- Nettoyez et désinfectez les surfaces et objets manipulés fréquemment.
- Évitez de serrer les mains des gens, de les prendre dans vos bras ou de les embrasser.
- Maintenez une distance d'au moins deux mètres (six pieds) avec toute personne qui tousse ou éternue.
- Respectez la distanciation sociale et physique.

Gardons courage et on va s'en sortir ENSEMBLE!

Responsable du projet à la Ville
Julie Jacob
julie.jacob@caraquet.ca

Conseiller publicitaire
Michel Roy
michel.roy@acadienouvelle.com
(506) 727-0531
1 800 561-2255, option 531

Rédacteur des projets spéciaux
Bertin Couturier
bertin.couturier@acadienouvelle.com

Chef d'équipe du service de création
Serge Chiasson
serge.chiasson@acadienouvelle.com

Publié par :
**Les Éditions de
l'Acadie Nouvelle (1984) Ltée**
476, boul. Saint-Pierre Ouest
C. P. 5536, Caraquet (N.-B.)
E1W 1B7
1 800 561-2255
Téloc. : 727-0522

FAITES-NOUS PARVENIR VOS INFORMATIONS D'ICI LE 4 MAI 2020

La prochaine publication du *Coup d'œil* de la Ville de Caraquet sera le 27 mai 2020 prochain. Envoyez vos informations par courriel à notre rédacteur, Bertin Couturier (bcouturier@bellaliant.com), d'ici le 4 mai inclusivement. Afin de respecter les échéanciers, plus rien ne sera accepté après cette date. Merci de votre collaboration!

Mise au point : Ce cahier est publié par le service de publicité de l'Acadie Nouvelle. Le contenu des textes ne relève aucunement de la salle de rédaction du journal.